



Assemblée Générale des Ateliers du Cami Salié 2025

COMPTE RENDU

**Samedi 21 Mars
2026**



ATELIERS DU CAMI SALIÉ

21 rue des palombes 64 000 PAU

05 59 80 18 23 - 06 83 42 95 83

ateliersducamisalie@orange.fr

www.ateliers-du-camisalie.fr

N°Siret 429 887 953 000 25 - 9001Z

N° de formation 726 40 18 68 64

Organisme non assujetti à la TVA

Organisme de formation référencé Qualiopi



Le samedi 21 Mars 2026 à 9 h , l'Assemblée générale de l'association Les Ateliers du Cami Salié s'est réunie sur convocation faite conformément aux articles 16 et 17 des statuts. La convocation aux membres adhérents a été faite par mail et courrier en date du 9 mars 2026. Parallèlement, une information de cette Assemblée a été faite à l'ensemble des membres partenaires 2025.

Majorité : les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés.
L'assemblée générale extraordinaire, réunie à 18h a validé la modification des statuts.

L'Assemblée réunie à 9h, est présidée par Françoise Lalanne et Jean Marie Avignon assisté.e de la trésorière Martine Pucheu
33 adhérents sont présents et 38 représentés, 2 salariées sont présentes.

Le Vice président déclare l'Assemblée ouverte :

1. **Rapport moral** par Jean Marie Avignon Vice-président
2. **Bilan financier** par Martine Pucheu, trésorière
3. **Rapport d'activité 2024** par Geneviève Ponton
4. **Proposition de budget 2025** par Martine Pucheu, trésorière
5. **Projet d'activité 2026** par Geneviève Ponton
6. **Renouvellement de 2 Administrateurs,**
7. **Questions diverses.**

1. RAPPORT MORAL Françoise Lalanne et Jean Marie Avignon

Si 2024 a constitué une année de transition dans son parcours, l'association Les Ateliers du Cami Salié a pu, en 2025, installer le projet Mémoire d'Avenir : cinq soirées proposées par des bénévoles, pour donner l'occasion d'avoir d'autres formes de liens à l'autre, que ceux que nous vivons corporellement dans les ateliers. Elle a également pu mettre en place la préparation de deux projets de création, Danser à 13 ans et autour de l'œuvre de Germaine Richier, ainsi que soutenir les artistes en programmant pour la saison 25-26, cinq soirées artistiques.

Porté par la réussite de l'après-midi du 5 décembre 2024 autour de la chute, le groupe des partenaires a relancé l'opération, « Chuter c'est naturel, s'en relever c'est possible ! » Une journée, le 11 septembre 2025 au Théâtre Saragosse, pour communiquer à la fois sur la philosophie du projet, l'équipe faisant sienne la phrase de Nelson Mandela, « Tout ce qui est fait pour moi, sans moi, est fait contre moi », ainsi que sur la démarche de l'atelier de prévention des chutes, « De la marche à la danse. Faire de la chute, l'occasion d'un nouvel élan avec l'appui de la musique et de la danse.»

Toujours dans la perspective de faire vivre les valeurs que nous portons et donc de renforcer le lien social, le Conseil d'administration a souhaité tenter une parole collective pour l'assemblée générale 2025, à laquelle adhérent.es et ami.es intervenant.es avaient été convié.es. Aussi ce rapport moral a été rédigé à l'issue de cette assemblée générale, nourri du travail de réflexion sur la place de chacun.e dans l'association, celle qu'il ou elle occupe, celle qu'il ou elle souhaite prendre. Cette réflexion a fait l'objet d'échanges en petits groupes puis en assemblée plénière. A partir de quelques extraits des discussions en voici quelques éléments qui permettent de caractériser notre chemin :

Une réaction de « surprise », « ce travail par petites tables, c'est ambitieux ! » ; « ...Il faut penser, c'est un effort » ; « On était des consommateurs et on nous propose de devenir actifs dans cette nouvelle organisation d'AG ». « Une place de solidarité dynamique » « je ressens une force de fidélité évidente ! » ont précisé deux intervenantes.

La singularité de l'activité corporelle. Participant pour la plupart aux ateliers, les adhérents ont souligné vivre à travers les ateliers de travail corporel, « l'expérience de la présence à soi et aux autres » ; « expérience sensible » « qui demande un effort mais qui nourrit ». « Le travail corporel, comme facteur de lien et d'unité ! » « Ce qui est singulier, c'est la pleine conscience, cette qualité d'être. Importance de la présence ! pas seulement dans le faire ».

Soi, les autres, « l'importance du collectif ». « Chacun a sa place, on sent une organisation citoyenne dans les Ateliers du Cami Salié. » « Le prolongement de l'atelier nous amène vers une place dans la société, c'est politique. » « On travaille sur notre place dans un groupe, et donc sur l'adaptation dans la société. »

Emprunter des chemins de traverse pour rester debout dans un monde fragile, « Les ACS : lieu de réflexion, de résistance, un lieu où les adhérents sont acteurs ! » « Oser prendre une place ! » « Au départ je participais aux ateliers, j'ai pu un jour prendre un peu plus ma place ; j'ai mis un peu de temps à me dire que je pouvais avoir une place pour participer au tout »

Ce travail de réflexion, sûr nous le poursuivrons pour renforcer encore l'association à laquelle chacun.e participe. N'oublions pas ce que nous avons entendu dans le solo de danse contemporaine, donné par la chorégraphe Laetitia Escalier, après l'assemblée générale.

Comprendre qu'il n'y a pas à être parfait
pour faire partie du monde
c'est être libre
mais travailler à ajuster sa présence au
monde
c'est le travail et le sens de toute une vie

tu le sais
toi Isis
toi qui refais du vivant
pas à pas
avec ce qui a été rompu
démembré

toi qui ramasses les fragments du monde
pour refaire
des corps
désirants
palpitants

(Le pas d'Isis Jeanne Benhameur)

2. RAPPORT FINANCIER Exercice du 1^{er} janvier 202 5au 31 décembre 2025 Marine Pucheu Trésorière

L'activité des ACS au cours de l'exercice 2025 s'est soldée par un résultat positif de 438 € contre 8 703 € pour l'exercice précédent.

Cette variation importante s'explique par les recettes qui ont globalement diminué de 14 475 € et les dépenses de 6 210 €.

Parmi les éléments marquants de la période, on peut noter :

- une baisse des subventions attribuées pour les ateliers prévention des chutes : 18 000 € (15 000 € du CD64 et 3 000 € de la CARSAT) au lieu de 19 000 € pour la période précédente. C'est la seule activité des ACS pour laquelle l'association perçoit des fonds publics et privés et il nous faut rendre compte de l'utilisation de ces fonds.
- l'organisation de la journée du 11 septembre sur le thème « chuter c'est naturel, s'en relever c'est possible »
- le maintien du versement annuel par le CCAS d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 2 000 €
- l'acquisition de nouveaux matériels pédagogiques
- l'acquisition d'un vidéoprojecteur et de matériel de sonorisation, nécessaires pour l'animation des soirées « Mémoires d'avenir » et des soirées artistiques
- une forte implication des salariées et bénévoles pour la mise en place de l'ensemble de ce programme (980 heures valorisées à 25 €/heure, ce qui donne un total de 24 500 €)..

L'article 2 de nos statuts prévoit le développement des activités à caractère artistique. Le Conseil d'Administration a donc décidé d'accentuer cette orientation par la mise en œuvre des soirées « Mémoires d'avenir » et des soirées artistiques.

Les premières, animées bénévolement par des adhérent.e.s ou sympathisant.e.s, sont le lieu de débats citoyens et de partage d'expérience. Elles permettent également de collecter des dons de la part des participant.e.s qui serviront à soutenir les créations et soirées artistiques présentées.

Le bilan au 31 décembre 2025 faisant ressortir un total de réserves de 36 794 €, le Conseil d'Administration a décidé d'affecter une partie de ces réserves à ce programme (7 500 € au 31/12/2025). L'association est donc autonome financièrement pour cette activité.

Lecture synthétique Budget réalisé 2025 et prévisionnel 2026

Recettes	réalisé 2024	réalisé 2025	budget 2026	Dépenses	réalisé 2024	réalisé 2025	budget 2026
adhésions + ateliers	31 029	26 218	27 870	achat de prestations	2 698	1 980	1 680
stages/form° en intra	18 852	22 967	24 485	autres achats (fournitures, petit matériel...)	1 878	3 443	1 550
				Locations immobilières et mobilières	10 665	11 652	10 515
total	49 881	49 185	52 355	Primes d'assurances	1 016	1 117	1 150
subv° publiques (CCAS, CD64)	17 000	17 000	17 000	Honoraires	400	800	400
subv° privées (AGIRC/ARRCO,CARSAT)	7 000	3 390	3 000	Déplacements, missions, formation, documentation	3 695	4 356	3 548
total subventions	24 000	20 390	20 000	Frais postaux et téléphone	260	341	320
formation en institution	26 586	17 488	28 180	Salaires + cotisations sociales	76 368	61 301	80 790
divers	4 032	2 421	2 360	autres charges	258	201	170
total formation et divers	30 618	19 909	30 540	dotation aux amortissements		61	300
recettes soirées artistiques		405	2 155	dépenses soirées artistiques		405	5 527
dons		1 577	900				
Utilisation des fonds dédiés sur subvention	4 495	3 053		engagements à réaliser sur subvention attribuée	3 053	8 423	
total recettes	108 994	94 518	105 950	total dépenses	100 291	94 080	105 950
Résultat	8 703	438	0				

BILAN COMPTABLE

ACTIF			PASSIF		
libellé	montant au 31/12/2024	montant au 31/12/2025	libellé	montant au 31/12/2024	montant au 31/12/2025
Immobilisations	20	1458	Fonds propres	36 356	36 794
corporelles		1438	fonds associatif	27 653	36 356
financières	20	20	résultat	8 703	438
			Fonds dédiés sur subvention fonctionnement	3 053	8 423
Actif circulant	52 940	58 582	Dettes	13 551	14 823
créances	33 702	10 027	dettes fiscales et sociales	7 508	12 495
disponibilités	19 238	48 555	autres dettes	6 043	2 328
Charges constatées d'avance					
TOTAL	52 960	60 040	TOTAL	52 960	60 040

3. PROJET D'ACTIVITÉ - ANNÉE 2026

1 - Les ateliers

- 5 ateliers travail corporel hebdomadaire et deux ateliers mensuels toute l'année
- Cycle de 12 ateliers de prévention des chutes Octobre 26 à Janvier 2027

2 - Les stages/formations professionnelles

A. Dans le cadre des ACS 2025

- Du geste graphique à l'écriture, l'appui de l'expression artistique - JUILLET
- Les appuis du rythme - JUILLET
- La prévention des chutes - AOÛT
- Quand l'espace de soi rencontre l'espace du monde - OCTOBRE

B. Les formations aux professionnels de la petite enfance et aux soignants en institution 2025

• Les formations aux professionnels du soin en institution 2026

- **Centre Hospitalier PAU Service de réanimation Adulte** formation de 2 Dernière session de formation Le soin par le toucher en réanimation et **formation Soins palliatifs**
- **Centre Hospitalier de Pyrénées** 16 professionnel.les
Le toucher dans le soin en psychiatrie dernière session de formation
- **Ehpad de Morlaas** soigner la relation octobre 2026

Les formations aux psychomotricien-nes

- **Association des psychomotriciens de Grenoble** 16 professionnel.les
Respiration et verticalité tout au long de la vie Avril 2026
- **AFPUP Paris** La construction de la verticalité Mai 2026 - sep 26

3 - Deux Soirées exposé-débat "Mémoire d'avenir"

- L'accueil des réfugiés de la 2^o guerre mondiale en Béarn

Dominique PIOLLET -

- Les fruits et les graines une invention des plantes

Marie Hélène MARSAN

4 - Les activités de réflexion et de recherche

• Sur la thématique de l'écriture

Recherche action avec 4 enseignantes de maternelle 2 psychomotriciennes

• Sur l'accompagnement du jeune enfant en structure collective

Réflexion menée avec 4 psychomotriciennes

5 - Action en réseau en lien avec la prévention des chutes

• Action en réseau en lien avec la prévention des chutes

Atelier "la robustesse du vieillissement" - dans une journée sur le "bien vieillir" au théâtre Jeliotte d'Oloron

Projet de création de "sentiers à petits" pas reliant l'Ehpad de l'Esquirette, le foyer du Bialé et la Ville de Lescar

3^o Journée prévention des chutes - vidéo sur l'atelier prévention des chutes

• Action en réseau en lien avec le sujet de la robustesse

Centre

Social Berlioz, université de PAU, Emmaüs Slow food, collectif bastard...

6 - Diffusion des deux créations artistiques

3 juillet 26 / "Danser à 13 ans" Texte Christine de Camy, Danse Anne Sudrie-Lalanne, Musique Emilie Décla.

" Dans l'atelier de l'ouragane" Autour de l'œuvre de Germaine Richier diffusion automne 2026

4. VOTE ET RENOUVELLEMENT DU CA

Votes des rapports financier et d'activité

Sont adoptés à l'unanimité :

Les rapports financier et d'activité.

L'affectation du résultat positif de 438 € dans les réserves de l'association.

Renouvellement du Conseil d'administration

La présidente rappelle la composition du Conseil d'administration (cf article 8 des statuts) : Le Conseil est composé de 9 membres, élus pour une durée de trois ans.

Françoise Lalanne, présidente de l'association et Cathy Biscay secrétaire, souhaitent interrompre leur mandat mandat.

Les candidatures proposées par Marianne Guetton Bernard et Marie Hélène Marsan sont adoptées à l'unanimité par l'assemblée qui valide la composition du Conseil d'Administration.

5. QUESTIONS DIVERSES

Echanges autour projets en cours et à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 11h

La Présidente,
Françoise Lalanne



La trésorière
Martine Pucheu



La Secrétaire,
Karine Trallero

